

# LE COMMUNAL

Bulletin municipal



Novembre 2025  
Volume 26, numéro 10

## Que s'est-il passé au Conseil?

Le 10 novembre dernier avait lieu la séance régulière du Conseil. La séance a été présidée par madame France Bédard, mairesse. En voici le résumé.

La Municipalité tient à remercier M. Claude Toutant, journalier sur appel pour le déneigement, pour ces années de services suite à sa lettre de démission.

Le Conseil appuie la 10<sup>e</sup> édition de la Grande semaine des tout-petits et invite les membres du conseil à porter le carré-doudou du 17 novembre au 23 novembre 2025.

Il est décidé que pour la période hivernale, les trottoirs ne seront pas déneigés en dehors des heures régulières de travail des employés de la voirie, soit du lundi au vendredi après 17 heures, les jours fériés et les fins de semaine.

L'achat de pneus neufs pour le versatile a été approuvé au coût de 5943.36\$, taxes non incluses, auprès de Charles Turcotte & fils (Point S) de Trois-Rivières. Cette somme sera payée à même le fonds général, comme prévu au budget.

L'achat de chaînes pour l'hiver pour la niveleuse a été approuvé au coût de 2427.60 \$, taxes non incluses. L'achat se fait chez Les Chaînes de traction Québec LTÉE de Montréal. Cette somme sera payée à même le fonds général.

M. Michel Croteau, M<sup>me</sup> Céline Martineau, M. Réjean Parent et M. Christian Sauvageau ont confirmé accepter de continuer à siéger au sein du comité consultatif d'urbanisme (CCU) pour la prochaine année. Un nouveau membre est nommé au sein du CCU, monsieur Alain Gagnon, qui sera président dudit comité.

Un mandat est accordé à la firme Malette S.E.N.C.R.I , pour procéder à la vérification de l'exercice financier 2025, 2026 et 2027. Les coûts sont de 27 950 \$ pour l'année 2025, 30 000 pour l'année 2026 et 31 975 \$ pour l'année 2027, plus les taxes et les frais d'administration et de technologie.

## LES ÉLUS

**France Bédard, mairesse**

**Pierre-Luc Gagnon** siège n° 1, Comité de développement, travaux publics (voirie, eau potable, assainissement des eaux).

**Monique Tremblay**, siège n° 2 Comité d'embellissement, loisirs, politique famille et aînés, camp de jour.

**Patrice Moore**, siège n° 3 Maire suppléant, travaux publics (voirie, eau potable assainissement des eaux), ressources humaines.

**Christian Raby**, siège n° 4 Bibliothèque, ressources humaines.

**Audrey Cossette**, siège n° 5 Loisirs, Communal

**Alain Gagnon**, siège n° 6 Maire substitut au conseil de la MRC Les Chenaux, président du comité consultatif d'urbanisme (C.C.U.), comité de développement.

### Comité consultatif d'urbanisme (CCU)

- Alain Gagnon, président
- Michel Croteau, directeur
- Céline Martineau, directrice
- Réjean Parent, directeur
- Christian Sauvageau, directeur

La mairesse est d'office membre sur tous les comités.



### DANS CE NUMÉRO

Que s'est-il passé au Conseil? .....	1
Mot de la mairesse .....	3
Saviez-vous que... ? .....	4
Gens et organismes d'ici .....	6
Société d'histoire .....	8
Calendrier novembre .....	10
Calendrier décembre .....	11
CAAP .....	12

### DATE DE TOMBÉE

de la prochaine édition :

**Jeudi 27 novembre**, 16 h.

# QUE S'EST-IL PASSÉ AU CONSEIL?

La mairesse nomme les nouveaux membres du conseil sur différents comités et ils auront pour mandat d'analyser en profondeur des dossiers et de formuler des recommandations.

Le Conseil nomme le conseiller M. Alain Gagnon à titre de substitut au conseil de la MRC Des Chenaux.

Le Conseil nomme M. Patrice Moore en tant que remplaçant de la mairesse France Bédard, pour siéger au conseil en cas d'incapacité d'agir de cette dernière.

Le Conseil approuve les signataires autorisés suivants : France Bédard, mairesse ou Patrice Moore, conseiller, conjointement avec Sandra Turcotte, directrice générale à signer à la caisse Desjardins. Le Conseil abroge la résolution 2017-11-146 concernant les anciens signataires autorisés à signer à la caisse Desjardins.

Le Conseil accepte l'offre de service à la suite de la modification du mandat de Techni-Consultant Inc. pour l'ajout d'une étape à l'offre de services professionnels d'accompagnement pour la salle multifonctionnelle au dossier de l'Édifice Flore et Irène Gagnon au coût de 6650.00 \$ plus les taxes applicables. Cette dépense sera payée à même le fonds général, sauf si nous recevons la subvention (PRACIM 2025-2028).

Étant donné la fin du contrat de location du photocopieur actuel, le Conseil approuve la soumission de SBM Dijitec, modèle MX5071 reconditionné, soit une location de 60 mois au coût de 60 \$ /mois, taxes et copies non incluses.

Le Conseil approuve les services de la firme Techni-Consultant de Trois-Rivières pour l'accompagnement et la programmation initiale, mandat 2024-2028. Le coût est de 9000.00 \$ plus les taxes pour les 5 années. Cette dépense sera prise à même le fonds général.

Le règlement 2025-12-04, concernant le remboursement des dépenses des élus et des employés municipaux, a été modifié. La modification concerne le réajustement du tarif des repas.

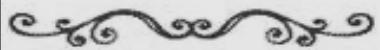
2019: frais de petits déjeuners: 20.00 \$, 2025: frais de petits déjeuners: 30.00 \$

2019: frais de dîners: 25.00 \$, 2025: frais de dîners: 35.00 \$

2019: frais de soupers: 40.00 \$, 2025: frais de soupers: 55.00 \$

**La prochaine réunion sera le lundi 1<sup>er</sup> décembre 2025.**

## LE MOT DE LA MAIRESSE



Bonjour,

En ce début de mandat, j'aimerais remercier chaleureusement M<sup>mes</sup> Chantal Dansereau, Line Toupin et Amélie Caron, conseillères sortantes, pour leur généreuse implication au sein du conseil municipal. Vous avez marqué de façon positive la vie de notre communauté. Belle continuité à vous trois!

Je souhaite la bienvenue au conseil, mesdames Audrey Cossette et Monique Tremblay, conseillères ainsi que messieurs Alain Gagnon et Pierre-Luc Gagnon, conseillers. Merci à messieurs Patrice Moore et Christian Raby pour la continuité de leur implication très appréciée au conseil.

Pour moi, c'est le début d'un troisième mandat au cours duquel je m'impliquerai avec la même rigueur que les précédents, toujours avec l'optique de revitaliser notre milieu de vie, et ce, entourée d'une belle équipe.

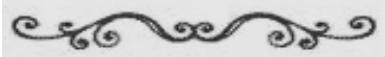
Je vous réitère mon invitation à assister à nos séances publiques et en tout temps, si vous avez des interrogations, vous pouvez me joindre. Je retourne les appels dans de brefs délais.

À tous et toutes, je vous souhaite un bel automne!

Au plaisir,

France Bédard, mairesse





## SAVIEZ-VOUS QUE... ?

### **Vos extincteurs sont-ils en ordre pour l'hiver?**

La Municipalité vous offre le service d'intermédiaire pour le recharge-  
ment de vos extincteurs. Vous n'avez qu'à les apporter à l'hôtel de ville.  
La compagnie « Protection Incendie CFS ltée » passe une fois par mois  
pour les remplir.



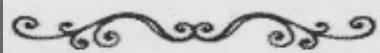
Après le 6 novembre, la collecte des matières compostables se  
fera aux deux semaines.



**Un énorme merci à nos bénévoles**  
**M. Sylvain Ebacher**  
**et**  
**M. Sylvain Leduc**

Pour l'occasion de l'Halloween 2025, M. Ébacher et M. Leduc étaient pré-  
sents bénévolement dans les camions de la Municipalité pour sensibiliser  
les automobilistes *aux petits piétons!*

# SAVIEZ-VOUS QUE... ?



Venez déposer vos **dons** de denrées alimentaires pour le **Noël du cœur**.



**Lieu :** Hôtel de ville  
Saint-Prosper-de-Champlain  
(boîte à l'entrée)  
**Quand :** du lundi au jeudi  
entre 9 h et 16 h  
jusqu'au 28 novembre 2025

## STATIONNEMENT HIVERNAL



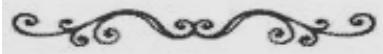
Conformément à l'article 5 du règlement numéro 06-10-2013,  
il est interdit de stationner ou  
d'immobiliser son véhicule  
sur un chemin public  
entre 23 h et 7 h,  
du 15 novembre au 1er avril inclusivement, et ce,  
sur tout le territoire de la municipalité.

## Fermeture de l'entrée d'eau

**Pensez à bien identifier votre boîte de service pour la période hivernale**

Si vous avez besoin de faire fermer l'eau de votre résidence saisonnière pour l'hiver, le service des travaux publics est équipé pour localiser et fermer votre entrée d'eau.

Faites votre demande à la Municipalité (819 840-0461) et pensez à bien identifier votre boîte de service.



## Bibliothèque Livresque de Saint-Prosper

### Atelier – Initiation aux percussions africaines

Merci à tous ceux et celles qui ont participé à l'atelier d'initiation aux percussions africaines le jeudi 30 octobre dernier. Quel bonheur de voir des participants de tous âges réunis pour essayer une nouvelle activité!

### Atelier d'art : Création d'un carnet créatif - Mercredi 26 novembre 15 h 30

Dans le plaisir, la détente, le bien-être et l'évasion, venez faire un brin de jasette en découvrant de nouvelles formes d'art! Cette fois-ci, l'atelier est offert par la Cabane à Joe (Josée Ratté), dont la mission est de créer, accompagner, transmettre et laisser émerger ce qui cherche à naître.

**Niveau :** Offert à tous, aucune inscription requise

**Coût :** 5 \$

**Matériel :** Matériel fourni sur place

### Thé de noël - 5 décembre 19 h – Salle municipale

Le désormais traditionnel thé de noël est de retour cette année!

Une activité familiale, gratuite et ouverte à tous. Au menu :

Spectacle de **Gomballoune – Lutine de noël**

Thés et grignotines

Cadeaux et prix de présence

Bricolage

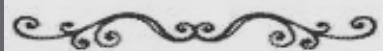


### Échange de livres – Nouveautés à venir

Le 25 novembre prochain aura lieu l'échange de livres bi-annuel du réseau biblio CQLM. Ce que cela signifie pour les abonnés? Plein de nouveaux livres à emprunter sur nos rayons!

### Emprunt de casse-tête

Avec les journées grises de novembre, on cherche parfois des idées d'activités (autres que la lecture, bien sûr!). Passez emprunter des casse-têtes à la bibliothèque pour une journée détente réussie, en famille ou entre amis!



## FADOQ

L'automne est maintenant bien installé et il est réconfortant de retrouver nos ami(e)s pour partager des activités qui nous rassemblent:

- Pickelball lundi et mercredi à 10 heures à la salle municipale;
- Viactive le lundi à 16 heures au local de la FADOQ;
- Whist militaire pour les membres des clubs FADOQ du Secteur des Chenaux le 13 novembre à 13 heures à la salle municipale ou au local FADOQ selon le nombre des participants. Accueil à 12 h 30 heures, coût 10 \$, collations gratuites et beaucoup de plaisir prévu. Inscriptions auprès de Lucie Jacob 418 328-8164 ou Diane Jacob 418 328-8740;
- Dîner mensuel jeudi le 20 novembre;
- Souper de Noël samedi le 6 décembre.

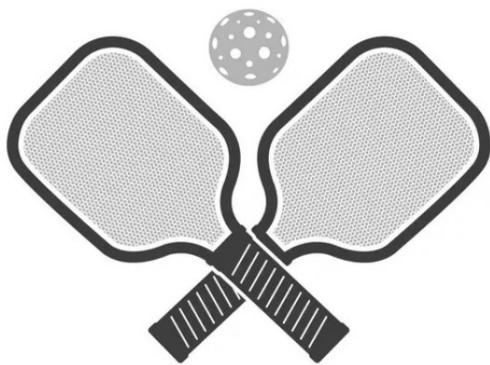
Nous avons aussi du matériel à vendre:

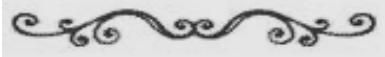
- Évier en acier inoxydable neuf 23 po 1/2 X 21 po 1/4 X 9 po 1/2 profond, peut aussi être encastré, valeur de 400 \$ laissé à 100 \$
- Jeu de SHUFFLEBOARD complet, tapis règlementaire, bâtons, disques, support, marqueur de points, laissé à 1000 \$

Contacter Christiane Fiset 418 328-8488

Bienvenue à toutes les personnes de 50 ans et plus qui désirent se joindre à notre club FADOQ!

Christiane Fiset, présidente





## SUR LA ROUTE

Pendant de nombreuses années, des membres d'une famille Ebacher, de Sainte-Prosper, ont effectué le transport de personnes et de marchandises. Nous avons évoqué le souvenir de cette époque avec monsieur Oneil Ebacher. Âgé de 85 ans, il jouit toujours d'une mémoire remarquable.

Son père, Arthur (1909-1983), est cultivateur et habite sur le rang Sainte-Élisabeth sud. Avant son mariage en 1935, il achète une Chevrolet 1932, l'une des rares autos alors en circulation dans la paroisse. Aussi, fait-il du taxi sur demande. L'automne, il va reconduire les « bûcheux » vers les chantiers où ils passeront l'hiver.

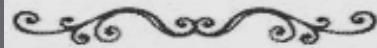
En 1939, l'usine de transformation du lait de Sainte-Anne-de-la-Pérade commence ses activités. Jusqu'à sa fermeture en 1991, elle passera aux mains de plusieurs propriétaires. Les Produits laitiers Laurentide fut l'un des premiers, le dernier étant Agropur. Les gens quant à eux appelaient l'usine La Crino, « car ce nom faisait référence à la marque de ses produits transformés »<sup>1</sup>. Arthur Ebacher commence bientôt à transporter les bidons de lait de cultivateurs de Sainte-Prosper vers La Crino.

Les débuts sont modestes puisque les producteurs ont l'habitude de porter leur lait à la Fromagerie Ferron. Les premiers transports d'Arthur vers l'usine de Sainte-Anne se font à l'aide de sa Chevrolet et d'une remorque. Seulement trois cultivateurs y expédient leurs bidons de lait, soit lui-même, son beau-frère Auguste Houde et Philias Frigon. Peu à peu, d'autres fermes les rejoignent. Elles se situent sur les rangs Sainte-Élisabeth nord et sud, incluant la partie de Sainte-Anne, et sur le rang Saint-Charles. L'achat d'un camion de transport est devenu nécessaire, ce sera un Ford usagé de l'année 1937.

Ce camion et ceux qui seront acquis par la suite servent à bien des usages : déménagement de familles vers la ville, livraison de bois de chauffage dont Arthur fait le commerce, acheminement de marchandises aux chantiers, transport des meubles de la fabrique de Laurent Rompré.

Dans les années 1940 et 1950, bien des routes ne sont pas ouvertes l'hiver. Le transport des bidons se fait sur un « sleigh » trainé par deux robustes chevaux. La voiture est munie d'une cabane de quatre pieds carrés. Un poêle permet au conducteur d'affronter des températures frisant parfois les moins 40 degrés. La production de lait est très faible lors de la période hivernale, aussi les bidons ne sont convoyés que deux fois par semaine. Lors du retour, la voiture à cheval est chargée à pleine capacité. S'y entassent les poches de moulée prises à La Crino, les poches de charbon nécessaires aux forgerons et les commissions pour les cultivateurs achetées à la Quincaillerie Désaulniers de Sainte-Anne.





En 1960 débute le transport scolaire. Les écoles de rang ont été fermées, sauf l'école Saint-Georges qui le sera en 1961. Les élèves prennent l'autobus pour étudier au Collège Sainte-Marie et au Couvent Marie-Reine-du-Monde, construits respectivement en 1957 et 1959. Arthur Ebacher a acheté un autobus usagé de l'armée qui transporte les élèves de la moitié du territoire de Saint-Prosper. L'autre contracteur est Alphonse Gravel. Cet arrangement va durer cinq ans.

À partir de 1966, c'est vers Trois-Rivières que l'autobus des Ebacher amène les élèves. Un nouveau véhicule remplacera celui surnommé le « concombre ». Oneil en sera le conducteur pendant six ans. Il possède un fort savoir-faire ayant été aux commandes du camion de lait à partir de l'âge de 16 ans, soit un an avant l'obtention de son permis de conduire. L'expérience du transport scolaire se termine en 1974. Arthur Ebacher vend son autobus à l'entreprise Germain de Sainte-Anne.

Depuis la fermeture de la Fromagerie Ferron en 1963, la majorité des cultivateurs envoient leur lait à La Crino. Deux véhicules seront bientôt nécessaires pour le ramassage des bidons. Un camion peut en contenir jusqu'à 200. Ils sont alors entassés sur trois rangées de hauteur.

En 1971, Oneil Ebacher prend une importante décision et fait l'achat d'un camion-citerne capable de contenir dix-huit mille litres de lait. Les fermes commencent à s'équiper de réservoirs à lait réfrigérés (*bulk tank*). Une seule année sera nécessaire pour que cesse l'utilisation des bidons. Afin de se familiariser avec son nouvel outil de travail, Oneil devra suivre une formation de deux semaines à Saint-Hyacinthe. Il passe plusieurs tests pour déterminer à l'œil et à l'odorat la qualité du lait. Lorsqu'un doute survient chez un producteur, un échantillon est prélevé pour être analysé à l'usine. Un technicien avise ensuite la ferme de jeter le lait ou de le conserver pour un prochain ramassage.

Dans les années qui suivent, la production laitière croît rapidement, même pendant les mois d'hiver, Oneil achète un second camion-citerne. Par la suite, il remplace les camions par des « van », des poids lourds pouvant transporter jusqu'à 37 000 mille litres. Le lait est livré à La Crino, mais aussi aux usines de Granby, Plessisville, Victoriaville, Montréal. Oneil livre des chargements jusqu'à Mont-Laurier, un aller-retour de près de 800 km. Parti à midi, revenu à trois heures du matin, il reprend la route à sept heures pour le ramassage de la journée.

En 1999, son fils Sylvain prend la relève et achète l'entreprise. Ce dernier acquiert ensuite 2 compagnies de transport laitier. Il a donc une flotte de 4 camions-citernes, il conserve son entreprise jusqu'en 2008 et la vend à un moment opportun. Un grand nombre de producteurs de lait cesseront leurs activités au cours des années suivantes.

Denis Gravel

---

Laterreur, Pierrette. *La Crino 1939-1991*. Société d'histoire de Sainte-Anne-de-la-Pérade, 2010, p. 5.

# Novembre 2025

dim. lun. mar. mer. jeu. ven. sam.

							1 Nuit de samedi à dimanche, on recule nos horloges
2 Élections municipales	3	4	5	6 Date de tombée pour le Communal	7	8 Conte animé et souper d'automne	
				 			
9	10	11 Jour du Souvenir	12	13 Whist militaire FADOQ	14	15	
							
16	17	18	19	20 Souper mensuel FADOQ	21	22	
				 			
23	24	25	26 Atelier d'art à la bibliothèque	27 Date de tombée pour le Communal	28	29 Marché de Noël	
	 30		 				



Jour de cueillette des déchets domestiques



Jour de cueillette des matières compostables



Séance ordinaire du conseil municipal à 19 h



Jour de bibliothèque : lundi de 15 h à 17 h, mardi de 18 h à 20 h



Collecte des encombrants — inscription préalable obligatoire



Jour de cueillette des matières recyclables

# Décembre 2025

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
	1 	2 	3	4 	5 Thé de Noël à la bibliothèque 	6 Souper de Noël FADOQ
7	8 	9 	10	11	12 	13 Fête de Noël des enfants
14	15 	16 	17	18 	19 	20
21 Hiver	22	23	24	25 Noël 	26	27
28	29	30	31			



Jour de cueillette des déchets domestiques



Jour de cueillette des matières compostables



Séance ordinaire du conseil municipal à **19 h**



Jour de bibliothèque : lundi de 15 h à 17 h, mardi de 18 h à 20 h



Collecte des encombrants — inscription préalable obligatoire



Jour de cueillette des matières recyclables

# CONNAISSEZ-VOUS LE CAAP?

**Connaissez-vous le Centre d'assistance et d'accompagnement aux plaintes (CAAP) Mauricie-Centre-du-Québec?**

## Plainte en Santé et Services sociaux

Le CAAP est là pour accompagner les personnes qui désirent exprimer leur insatisfaction face à un service de santé ou social qu'il a reçu ou qu'il aurait dû recevoir. Le but est de nommer la situation pour améliorer les services futurs.

## Information et accompagnement en lien avec le bail en RPA

Nous sommes également là pour répondre à vos questions et vous accompagner sur tout ce qui touche le bail en Résidence privée pour aînés (RPA).

N'hésitez pas à les appeler : **819 840-0451** ou [info@caap-mcq.qc.ca](mailto:info@caap-mcq.qc.ca)

Pour plus d'information : [caap-mcq.qc.ca](http://caap-mcq.qc.ca)



## POUR LES ENFANTS INSCRITS - PETIT RAPPEL!



Municipalité de  
Saint-Prosper-de-Champlain  
375, rue Saint-Joseph  
Saint-Prosper-de-Champlain  
GoX 3Ao  
Téléphone : 819 840-0461  
[municipalite@st-prosper.ca](mailto:municipalite@st-prosper.ca)  
[www.st-prosper.ca](http://www.st-prosper.ca)



Hôtel de ville  
Heures d'ouverture  
Lundi au jeudi : 9 h à 12 h, 13 h à 16 h  
Vendredi : fermé